

DOSSIER

## SERVICE DES EAUX : LA GESTION ÉVOLUE !

CRÉATION D'UN SERVICE INTERCOMMUNAL PUBLIC DE L'EAU



11 TERRITOIRE  
EN MOUVEMENT

**Le beau succès des  
boutiques artisanales**

15 TERRITOIRE  
EN MOUVEMENT

**Homme et Biosphère  
les habitants ont des idées**

21 ACTEURS  
DE GRAND LAC

**THOMAS LAZZARELLI,  
Agent technique  
relation usagers**



# Nous recrutons dans les métiers\* de l'eau !



**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

**\*Techniques et administratifs**

+ d'infos sur [www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)

# Edito



## Accompagner le quotidien, anticiper le développement

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté d'agglomération Grand Lac continue de se développer, au service des habitants des 28 communes. De nombreuses compétences s'inscrivent dans la continuité des actions engagées par les communautés de communes antérieures à la création de Grand Lac. D'autres missions doivent évoluer pour accompagner le développement de nos villes et de nos villages.

C'est dans cet esprit que les élus ont acté la création d'un service public intercommunal de l'eau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, évolution majeure pour notre collectivité. Aussi, un service équivalent sera apporté à tous les habitants qui vivent au coeur de l'Albanais, en Chautagne ou autour du lac pour une proximité réelle et opérationnelle.

Si Grand Lac accompagne le quotidien des habitants, son rôle est aussi d'anticiper le développement de notre territoire. Le programme « Inventons Grand Lac 2030 » est toujours d'actualité. Vous êtes nombreux à participer à son dynamisme.

C'est dans le même souci d'équilibre entre la préservation du cadre de vie et le développement d'activités qu'est abordée la candidature de Grand Lac au programme « Homme et Biosphère » de l'Unesco. La première phase de concertation s'est bien passée. Pour les prochaines étapes, nous faisons le pari d'une large participation,

quels que soient votre lieu d'habitation, votre âge, votre activité et votre engagement sur le territoire !



**Renaud Beretti**  
Président de Grand Lac



## Sommaire

### 4-5 À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Une journée pour réussir la rénovation de son logement  
Savourez la récolte près de chez vous  
L'énergie solaire à la portée de tous  
Savoir rouler à vélo, ça s'apprend

### 6 ZOOM SUR

La Maison de la Justice et du Droit

### 7-8-9 DOSSIER

Service des eaux : la gestion évolue !

### 10-11-14-15 TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Nouvelle étape pour la préservation des terres agricoles  
Le beau succès des boutiques artisanales, éphémères et itinérantes  
La lutte contre les risques d'inondation continue  
« Homme et Biosphère » : les habitants ont des idées

### 16-17 BIEN VIEILLIR

Portage de repas : immersion en cuisine

### 18 RÉALISATIONS DE GRAND LAC

Alphonse de Lamartine de retour au lac du Bourget  
Accompagner les salariés vers les transports alternatifs  
Petit déjeuner mobilité entreprises

### 19-20-21 ACTEURS DE GRAND LAC

Jean-Marc Drivet, 9<sup>e</sup> Vice-président de Grand Lac  
Annie et Sébastien Milley, gérants du moulin de Chanaz  
Thomas Lazzarelli, agent technique relation usagers au service des eaux

### 22 INFOS PRATIQUES

Mobi'Aix vous rapproche du marché  
Proposez vos idées d'entreprise



#### GRAND LAC MAGAZINE

##### Directeur de la publication :

Renaud Beretti

##### Rédaction en chef :

Ingrid Fabre,  
Patrick Plaisance,  
Brigitte Tougne-Picazo

##### Sécretariat de rédaction :

Noémie Bourdageau

##### Rédaction :

Patrick Plaisance, Raphaëlle Broz,  
Carol Duheyon

##### Crédits photos :

Grand Lac, Philippe Armanet, Patrick Plaisance, Freepick, Shutterstock

##### Création et réalisation :

Noémie Bourdageau

##### Maquette :

Syntagme

##### Impression :

47 700 ex, Imprimerie Champagnac

##### Distribution :

La Poste

##### Dépôt légal :

Janvier 2024



# Une journée pour réussir la rénovation de son logement



Pour accompagner les propriétaires désireux d'engager la rénovation énergétique de leur logement, Grand Lac et ses partenaires poursuivent le déploiement du programme « Je rénove Grand Lac ». Doté d'un budget de 4 millions d'euros jusqu'en 2026, le dispositif est basé sur l'information du plus grand nombre. Organisée au mois d'octobre à Aix-les-Bains, la journée « Grand Lac Habitat rénovation énergétique » a réuni des spécialistes du sujet (associations, artisans, cabinets d'étude...) et a attiré de nombreux habitants. Grand Lac a présenté, de manière individuelle et personnalisée, les résultats de la campagne de thermographie aérienne réalisée au mois de février 2021. Cet outil de diagnostic permet de constater la qualité de sa toiture et d'estimer les travaux d'isolation à réaliser. Une aide précieuse à la prise de décision.

+ d'infos : 04 56 11 99 00

Je rénove Grand Lac [www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)

Plus d'informations



À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

**Sur le territoire de Grand Lac, 40 % des agriculteurs, viticulteurs et autres maraîchers commercialisent leurs produits en circuits courts, sur l'exploitation, sur les marchés ou dans les magasins de producteurs.**

Avec la création du salon « Savourez la récolte », dont la 1<sup>ère</sup> édition a eu lieu à La Biolle le 13 novembre, Grand Lac ouvre une nouvelle voie, en direction des restaurateurs et des professionnels des métiers de bouche.

L'objectif de cette demi-journée, qui a réuni plus de 50 participants, est la naissance d'un réseau local de fournisseurs et d'utilisateurs des fruits, légumes, vins, lait, fromages, etc., au service des consommateurs locaux. Grand Lac, en partenariat avec les trois chambres consulaires (agriculture, commerce et artisanat), décline ainsi son Projet alimentaire territorial (PAT) et accompagne le développement d'une activité économique de proximité.



## Savourez la récolte près de chez vous



# L'énergie solaire | à la portée de tous

**L'énergie solaire photovoltaïque est l'une des solutions souvent citées comme alternative à la consommation d'énergies non renouvelables.**

La hausse des tarifs de l'électricité et l'envie de lutter contre le réchauffement climatique participent à l'intérêt croissant des citoyens pour ce sujet.

Au mois d'octobre, Grand Lac a organisé, en collaboration avec l'Institut national de l'énergie solaire (INES), l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (Asder) et l'association Eau et Soleil du Lac, des réunions d'information sur les solutions, pour produire et consommer de l'énergie solaire photovoltaïque.

Les rencontres de Ruffieux, du Bourget-du-Lac et de Grésy-sur-Aix ont été l'occasion d'évoquer le « potentiel solaire » des toits des maisons, immeubles et autres bâtiments des communes de Grand Lac et les solutions concrètes pour s'impliquer.

**+ d'infos : 04 56 11 99 00**

Permanences de l'Asder à Aix-les-Bains, Entrelacs-Albens et Ruffieux.  
[www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)

Découvrez les permanences  
de l'Asder



# Savoir rouler à vélo, | ça s'apprend



**Depuis la rentrée scolaire, Grand Lac relaie le dispositif « Savoir rouler à vélo » dans les écoles primaires.**

Promue par l'État, en lien avec l'Éducation nationale, l'initiative vise le développement de la pratique du vélo en toute sécurité avant l'entrée au collège. Les crédits mobilisés dans le cadre de la politique de mobilité de Grand Lac et du programme « Génération Vélo » permettront l'encadrement d'environ 50 classes de CM2. Le programme, proposé par des intervenants spécialisés, apporte de l'autonomie à l'enfant (code de la route, règles de sécurité, points de vigilance, circulation en situation réelle...) pour la pratique quotidienne d'une activité physique, écologique et économique. Les élèves, pour une mise en situation plus rapide, viennent avec leur vélo. Grand Lac fait appel à l'Agence Écomobilité, exploitant du service Vélodéa, pour la phase opérationnelle.



## LA MAISON DE JUSTICE et du droit a 20 ans !

Depuis 20 ans, la Maison de justice et du droit, ouverte à tous les habitants de Grand Lac, permet d'obtenir une réponse ou un conseil sur une question juridique. Moins solennelle qu'un tribunal, la MJD rend abordable une institution parfois considérée comme lointaine ou complexe.

### Un lieu d'information

Dans une société hyper judiciaire, on peut se sentir démuné. À la MJD, un greffier nommé par le ministère de la Justice et un agent d'accueil mobilisé par Grand Lac se tiennent à la disposition des citoyens afin de rendre le langage juridique plus compréhensible. Ils expliquent les termes, les jugements, les démarches à entreprendre.  
« *Qu'est-ce qu'un préavis ?* »,  
« *Je suis en conflit avec un voisin* »...  
Ils répondent sur des thématiques variées.



### Les permanences des partenaires

Face à une problématique spécifique, une consultation est proposée lors des permanences tenues par un professionnel du droit (avocat, huissier, notaire), une association, un conciliateur ou un défenseur des droits.  
Ces permanences gratuites sont accessibles uniquement sur rendez-vous.

### Une présence judiciaire de proximité

Sous l'autorité du procureur de la République, la MJD rend des décisions pénales pour des faits de petite et moyenne délinquance.

### En 2022

2 700 personnes ont été renseignées  
1 700 personnes ont été reçues lors d'une consultation  
400 personnes ont été suivies pénalement.

### Rendez-vous thématique

La MJD organise une permanence sur le droit fiscal durant la période des déclarations d'impôts.

**Maison de justice et du droit**  
1500 boulevard Lepic à Aix-les-Bains  
Tél : 04 79 34 00 53  
mjd-aix-les-bains@justice.fr

**Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au vendredi : 9 h-12 h et 14 h-17 h 30  
Le samedi : 9 h-12 h

# SERVICE DES EAUX : LA GESTION ÉVOLUE !

## CRÉATION D'UN SERVICE INTERCOMMUNAL PUBLIC DE L'EAU

**La communauté d'agglomération fait un pas de plus vers la performance des services proposés aux habitants des différentes communes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la gestion de la distribution de l'eau potable et de l'assainissement jusque-là déléguée à une entreprise privée revient dans le giron public et est désormais assurée directement par Grand Lac. Un moyen pour Grand Lac de renforcer sa relation directe avec les usagers et harmoniser les services.**

La question de la création d'un service unique des eaux est posée depuis 2017, date de la création de Grand Lac, née de la fusion des communautés de communes du lac du Bourget, de la Chautagne et de l'Albanais. Les 28 communes membres de la nouvelle communauté d'agglomération, sur proposition du Président Renaud Beretti et du Vice-Président en charge de l'eau et de l'assainissement. Robert Aguetta, ont décidé d'abandonner le mode de gestion en cours pour un modèle unique intercommunal. Trois domaines sont concernés : l'eau potable, l'assainissement et les eaux pluviales.

L'essentiel des contrats d'affermage confiés aux opérateurs privés arrivant à terme le 31 décembre 2023, la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024 a marqué la création du service des eaux de Grand Lac.

## Pas de changement pour les abonnés

Le nouveau service des eaux compte 45 000 abonnés, particuliers et professionnels. Le passage d'une gestion déléguée à une entreprise privée à la **gestion directe** par la communauté d'agglomération Grand Lac n'entraîne guère de changement. Le logo de Grand Lac apparaît désormais sur la facture.

*« Il s'agit de techniques d'exploitation, sans conséquence sur les habitudes des abonnés. Toutefois, avec ce modèle de gestion, Grand Lac est en relation directe avec les usagers. Nous avons l'objectif d'harmoniser les services et d'adopter des outils innovants pour suivre l'évolution de la qualité de l'eau et l'état du réseau de distribution. Ces données seront utiles pour fixer la stratégie »,* souligne Robert Aguetta, Vice-président à la gestion de l'eau et à l'assainissement.

## Priorité à l'usager

Les élus souhaitent un service de proximité, dont la relation à l'usager est la priorité. Le service gère le suivi administratif

(abonnement, facturation, conseils...) et les interventions sur le terrain (branchement, remplacement et relevé des compteurs, réparations).

Une **antenne technique** verra le jour à Ruffieux, pour l'ensemble de la Chautagne et de l'Albanais. L'accueil physique et téléphonique, basé dans les locaux de Grand Lac à Aix-les-Bains, est complété par une agence digitale accessible 24h/24, 7j/7.

Le nouveau service des eaux de Grand Lac sera installé en plusieurs années. La **période de transition** durera jusqu'en 2027, et 2031 dans le cas particulier de la commune de Vions. *« Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, Grand Lac assure la relation directe avec l'usager. La période de transition concerne des missions techniques, le temps de mener à bien tous les recrutements, pour l'entretien des réseaux, des réservoirs et le traitement des fuites par exemple. Les interventions des entreprises baisseront au fur et à mesure des recrutements, même si certains chantiers seront toujours externalisés »,* détaille Robert Aguetta. ▲



**Service des eaux :**  
**1500 boulevard Lepic à Aix-les-Bains**  
**du lundi au vendredi,**  
**8h30-12h00, 13h30-17h00.**  
**Tél : 04 79 61 74 74**  
**Urgences : 04 79 61 74 74**



# EN 2031 POUR LES HABITANTS DE VIONS



Pour les abonnés, la transition vers le service des eaux unique de Grand Lac est devenue effective au terme du contrat d'affermage liant leur commune à l'opérateur privé en charge de cette gestion. Le 31 décembre 2023, le changement a concerné Aix-les-Bains, Brison-Saint-Innocent et Tresserve. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le nouveau service des eaux de Grand Lac couvre 27 communes et concerne 99 % des habitants. À Vions, où le contrat d'affermage arrivera à terme le 31 octobre 2031, le nouveau service deviendra réalité le 1<sup>er</sup> novembre 2031.



## inter view



### Robert Aguetaz

Maire de Viviers-du-Lac  
Vice-président chargé de la gestion de l'eau  
et de l'assainissement

### Pourquoi Grand Lac choisit-il la gestion directe du service des eaux ?

Il y a une volonté unanime des élus de Grand Lac de piloter les sujets liés à la protection de la ressource en eau. La gestion directe permet du pragmatisme face aux enjeux climatiques et aux défis à venir pour la distribution de l'eau et la gestion des rejets polluants. Le souhait est que tous les habitants de Grand Lac bénéficient du même service, quelle que soit leur commune.

### Quelles seront les conséquences sur le prix de l'eau ?

Le changement de mode de gestion n'a pas d'incidence sur le prix payé par l'utilisateur. En revanche, il est probable que le prix de l'eau va augmenter dans les prochaines années car les aides publiques à l'investissement disparaissent et que les coûts de fonctionnement augmentent à cause de l'inflation. À l'horizon 2027, les tarifs de chaque commune auront évolué pour converger vers un prix unique.

« Il est essentiel de consommer moins d'eau »

### Quelles sont les grandes valeurs du nouveau service des eaux ?

Le service des eaux de Grand Lac sert 5 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable par an à 45 000 abonnés grâce à environ 1 000 kilomètres de réseau. La durée de vie du réseau enterré étant de 80 à 100 années, nous nous sommes fixés l'objectif de rénover l'équivalent de 12 kilomètres par an.

### Pourquoi les investissements sont-ils nécessaires ?

Ne pas investir régulièrement ferait peser un risque sur la pérennité du réseau. Il est obligatoire de lutter contre les fuites et de remplacer les parties les plus anciennes. Il s'agit également de sécuriser l'approvisionnement dans toutes les communes, par l'interconnexion des réseaux et par la construction de nouveaux réservoirs. C'est le cas avec la création de l'aqueduc souterrain : une canalisation, de 300 à 500 mm de diamètre, à partir de Corsuet jusqu'au réservoir de Sillien à Drumettaz-Clarafond sur 7 kilomètres.

# Nouvelle étape pour la préservation des terres agricoles



**Les élus de la communauté d'agglomération Grand Lac souhaitent développer le nombre de zones agricoles protégées. Les communes volontaires et leurs habitants auront à se prononcer dans les prochaines semaines.**

La création d'une zone agricole protégée (ZAP) a pour objectif principal de préserver des terres agricoles en raison de la qualité de leur production ou de leur emplacement stratégique pour le maintien dans la durée d'une activité. Initiées par la loi d'orientation agricole de 1999, des ZAP, nouvel outil de l'aménagement du territoire, ont déjà été créées par des communes de Grand Lac<sup>(1)</sup>.

La création d'une zone agricole protégée est complémentaire du règlement du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). La décision est prise par le conseil municipal après une enquête publique permettant aux habitants de donner leur avis. L'élaboration des PLUi étant de la compétence de Grand Lac, la communauté d'agglomération a choisi d'être pilote sur la question des ZAP et de soutenir les démarches des communes volontaires.

## 60 hectares en moins chaque année

Chaque année, à l'échelle des 28 communes de Grand Lac, 60 hectares de terres à vocation agricole sont utilisés pour des projets liés au développement du territoire (logements, zones d'activité économique, aménagements publics, voiries...) ou pour l'extension de propriétés privées.

L'instauration d'une ZAP permet de fixer la destination du foncier sur un long terme et, ainsi, rassurer les exploitants agricoles et faire baisser la pression sur le foncier. « La ZAP gèle la destination agricole d'un terrain, il y a moins de rétention de la part des propriétaires qui, auparavant, misaient sur l'avenir constructible de leur parcelle. Les exploitants agricoles ont une vision à plus long terme, notamment dans la perspective d'une transmission de l'activité », anticipe Julie Novelli, maire de La Biolle et Vice-Présidente en

charge de l'agriculture et de la résilience alimentaire. L'objectif affiché est une adoption des nouvelles ZAP de Grand Lac avant l'été 2024. ▲

<sup>(1)</sup> Les communes ayant déjà opté pour la ZAP : Drumettaz-Clarafond, Entrelacs, Grésy-sur-Aix, Méry et Saint-Ours.

60 hectares

**C'est l'équivalent du parcours de golf (45 hectares) et de l'hippodrome d'Aix-les-Bains (12 hectares) qui changent de destination chaque année, ou 2 fois l'Espace sport et nature du Fier (31 hectares) à Motz.**

# Le beau succès des boutiques artisanales, éphémères et itinérantes



Du 4 novembre au 23 décembre, à Serrières-en-Chautagne, Entrelacs-Albens et au Bourget-du-Lac, chaque week-end, les habitants ont visité en nombre les boutiques éphémères et itinérantes imaginées par Grand Lac pour soutenir les créateurs et les artisans d'art locaux.

**E**n 2021, Grand Lac a initié plusieurs actions pour accompagner les petites entreprises du territoire mises à mal par les conséquences de la crise de la Covid-19. Un **état des lieux**, très poussé, mené en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie, avait pointé les **difficultés rencontrées par les créateurs et les artisans d'art** n'ayant pas de vitrine « physique ».

Après avoir accompagné la digitalisation des entreprises, l'idée de **créer une boutique éphémère** s'est imposée naturellement, jusqu'à devenir « *une action innovante, unique et solidaire en soutien à l'artisanat local* », affirme Renaud Beretti, le président de Grand Lac.

## Aller vers les habitants

L'itinérance de la boutique éphémère fait son originalité. En choisissant des **lieux attractifs**, sur trois secteurs différents, il s'agissait d'aller à la rencontre de publics variés.

L'appel à candidatures et à un jury expert a permis la sélection de **27 professionnels**, qui ont pu participer à la boutique de leur choix.

« *La collectivité initie la démarche, mais ne peut pas tout faire.*

*La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie a formé les artisans, l'office de tourisme a relayé la communication de Grand Lac, l'association "Gang des Créatrices" a pris en charge l'aspect technique et les artisans ont participé à l'animation des boutiques* », explique Marie-Pierre Montoro-Sadoux,

Vice-présidente en charge de l'économie et du numérique

Le site internet hooa.fr, spécialisé dans la promotion des artisans et des créateurs, a également participé à la promotion de l'initiative. ▲

Consultez la liste des créateurs



Grand Lac remercie ses partenaires : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie, Banque des territoires, Office de Tourisme intercommunal Aix-les-Bains Riviera des Alpes, Chambéry-Grand Lac Economie, mairies du Bourget-du-Lac, d'Entrelacs et de Serrières-en-Chautagne, Gang des Créatrices, brasserie Caquot.

27

C'est le nombre d'artisans d'art et de créateurs ayant participé à la 1<sup>ère</sup> édition de l'opération.

« Cette opération est inédite sur le territoire. Grand Lac a offert aux artisans et aux créateurs la possibilité d'aller vers une nouvelle clientèle, en tenant compte de la géographie du territoire. L'itinérance a apporté de l'animation dans des lieux nouveaux, différents des rendez-vous habituels de Grand Lac. »

**Marie-Pierre Montoro-Sadoux**  
Vice-présidente en charge de l'économie et du numérique





TOCIE DU MONT REVARD VI

**Le Mont-Revard a marqué l'histoire du tourisme en montagne.**  
**À partir de 1892, grâce à un train à crémaillère au départ d'Aix-les-Bains, le site est à la portée de la clientèle en cure. D'abord ouverte de mai à octobre, la ligne fonctionne en hiver à partir de 1908. La création d'un concours international, en 1909, fait du Revard le plus ancien domaine de ski nordique de France. La première descente aux flambeaux se déroule en 1913, bien avant la construction des premières remontées mécaniques. Le train est abandonné en 1937, concurrencé par un téléphérique (1935-1969) et par l'automobile. Ce site emblématique offre un point de vue unique sur le lac du Bourget et sur l'ensemble de la chaîne alpine. Une table d'orientation vitrée, originale et pédagogique, permet de se projeter à des dizaines de kilomètres.**

Découvrez le Revard en temps réel



## La lutte contre les risques d'inondation continue

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sont des compétences obligatoires des communautés de communes ou d'agglomération. Souvent résumées par l'appellation Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), ces missions obligent Grand Lac à engager des investissements importants.



**P**our mener à bien ses nouvelles missions, Grand Lac a choisi de faire appel à l'expérience et au savoir-faire du partenaire historique des collectivités locales du bassin versant du lac : le Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget (Cisalb) dont le périmètre d'action a évolué pour intégrer la Gemapi.

Pour autant, les communes n'ont pas attendu l'obligation légale pour s'approprier la lutte contre les inondations, en érigeant des digues et en créant des bassins de rétention d'eau dans les secteurs à risques.

### Prévention des risques, respect de la nature

Dans le secteur d'Aix-les-Bains, deux bassins ont été réalisés : sur le Combo

à Mouxy (17 000 m<sup>3</sup>) et sur le ruisseau des Garins (9 500 m<sup>3</sup>) à Aix-les-Bains. Un troisième est en projet sur le ruisseau de la Chaudanne (27 000 m<sup>3</sup>), « pour éviter la reproduction de phénomènes connus et pour protéger les biens et les personnes », souligne Renaud Beretti, président de Grand Lac.

Officiellement inaugurés au mois de septembre, les travaux réalisés sur les Garins ont permis de porter la capacité du bassin construit en 1995 de 5 000 à 9 500 m<sup>3</sup>.

« Les nouvelles données hydrauliques ont démontré que nous devons l'agrandir », explique Christophe Guay, responsable du pôle prévention du Cisalb.

Les digues du ruisseau ont également

été renforcées, grâce à l'installation de palplanches, sorte de pieux imbriqués les uns aux autres pour une parfaite étanchéité.

Le chantier a coûté 560 000 euros, dont 280 000 euros à la charge de Grand Lac.▲

53 500 m<sup>3</sup>

C'est la capacité de rétention des bassins de Combo, des Garins et de la Chaudanne, soit 14 fois le volume du bassin olympique d'Aqualac.



« Grand Lac aborde avec beaucoup d'ambition la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Il s'agit d'assurer la sécurité des habitants et de faire en sorte de ne pas perturber la nature et le biotope. L'implantation de palplanches pour renforcer la digue des Garins permet de conserver 80 % de la végétation. »

Jean-François Braissand, Maire d'Entrelacs, Vice-président en charge de la Gemapi

# « Homme et Biosphère » : les habitants ont des idées

La candidature de Grand Lac au programme « Homme et Biosphère » de l'UNESCO est sur une bonne trajectoire. Les premières réunions de concertation, en octobre et en novembre, ont été l'occasion de nombreux échanges avec les habitants.



**D**u 10 octobre au 16 novembre, les habitants de Grand Lac étaient invités à s'exprimer sur le projet de création d'une réserve de biosphère dans le cadre du programme « Homme et Biosphère ». Six ateliers de concertation ont été organisés, complétés par une enquête en ligne, pour un total de 100 participants.

Les habitants ont pu s'exprimer librement sur quatre thématiques en se positionnant selon quatre critères : ce que je veux garder, ce que je veux changer, ce que je crains, ce que j'attends.

« Il est important de solliciter des opinions différentes pour faire émerger un projet reflétant les attentes et les ambitions des habitants », souligne Marine Alix, chargée de la candidature au sein de Grand Lac. Les réunions ont parfois été animées, la question de l'équilibre entre la nature et le développement économique et démographique ne faisant pas forcément consensus.

## Tout est question d'équilibre

« Le projet est accueilli de manière très positive. Les ateliers ont permis de s'exprimer. Il y a la volonté de préserver l'environnement et d'agir pour le territoire », constate Marine Alix.

Les avis et les idées des habitants ont été complétés par les professionnels du territoire réunis en atelier multi-acteurs fin novembre pour établir les grands principes de la future réserve de biosphère. Ce plan d'action, portant sur 10 ans, sera présenté au public lors de réunions, en mars et en avril et servira de socle au dossier de candidature de Grand Lac au programme « Homme et Biosphère » de l'UNESCO.▲

Pour se tenir informé de l'évolution de la candidature : [www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)



**« La réserve de biosphère n'apporte pas de réglementation supplémentaire. Il faut la vivre comme une charte collective et s'en servir comme un élan pour mieux vivre ensemble. Nous devons porter ensemble ce que nous voulons pour Grand Lac, réfléchir et faire réfléchir à de nouvelles pratiques. »**

**Marie-Claire Barbier**  
Maire de Chindrieux  
Vice-présidente en charge de l'environnement, du climat et de la transition énergétique et du lac.

# Portage de repas Immersion en cuisine

Le Centre intercommunal d'action sociale de Grand Lac (CIAS) propose aux habitants de 60 ans et plus de bénéficier d'un service de portage de repas à domicile. Le Chantemerle, établissement de l'APEI Les Papillons Blancs, délivre ses recettes pour composer chaque jour des menus variés, équilibrés et bons.

BIEN VIEILLIR

Le portage de repas s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans ou porteuses d'un handicap temporaire ou permanent et habitant le territoire de Grand Lac (sauf Entrelacs, La Biolle et St-Ours gérés par l'ADMR de l'Albanais Savoyard). 45 000 repas à réchauffer sont livrés chaque année au domicile de 340 bénéficiaires du lundi au vendredi, en matinée et en présence de la personne. Les repas du week-end sont livrés le vendredi.

Les formules se composent de 1 à 7 repas par semaine, au choix de la personne et d'une formule déjeuner ou déjeuner + souper léger. Les tarifs pour un déjeuner sont de 9,95 euros à 13,25 euros, livraison comprise (tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024, variant selon les conditions de revenus.) Un crédit d'impôt et des aides financières sont possibles auprès des caisses de retraite ou du conseil départemental de la Savoie.

**Renseignements :** Tél : 04 79 52 12 44 - [portage.repas@cias-grandlac.fr](mailto:portage.repas@cias-grandlac.fr)



45 000 repas livrés par an



340 bénéficiaires

Au mois de novembre 2023, le Président de Grand Lac, Renaud Beretti, a participé à la tournée portage de repas de 6h30 à 10h avec les agents du CIAS. Il est allé à la rencontre des bénéficiaires pour échanger avec eux.





Élaborés avec une diététicienne, les repas tiennent compte des **besoins nutritionnels spécifiques des personnes âgées**, sans rogner sur le plaisir. La diversité des plats évite la monotonie et, chaque semaine, Le Chantemerle apporte un soupçon d'originalité avec un menu thématique mettant à l'honneur les **spécialités d'une région**.

La gourmandise figure bien sûr à la carte ! Des desserts, entremets et pâtisseries souvent **faits maison**, délivrent une note sucrée particulièrement appréciée.



Viandes, légumes, fromages... une exigence particulière est apportée à la **qualité des produits** travaillés et à leur **provenance**. Les aliments frais et labellisés, issus de **circuits courts**, sont privilégiés.

Deux établissements implantés sur le territoire préparent les repas destinés au portage, **Leztroy et Le Chantemerle**. Ce dernier emploie, aux côtés de six cuisiniers professionnels, des personnes en situation de handicap qui participent à la confection des plats.



Le Chantemerle prend en compte les remarques des bénéficiaires via une enquête de satisfaction réalisée par le CIAS de Grand Lac. Par exemple, pour répondre aux attentes des seniors, l'établissement a élaboré une nouvelle recette de pain.

# Réalisations

## Grand Lac



### 1. Alphonse de Lamartine est de retour sur les rives du lac du Bourget.

Une silhouette du poète a été installée au Cap des Séselets, à Viviers-du-Lac, pour sensibiliser le public aux risques d'inondation.

Inscrits jusqu'à 2,35 mètres de hauteur, les excès passés des eaux sont autant de repères de crue incitant à la prise de conscience. L'initiative à visée pédagogique a été prise par le Cisalb, Grand Lac et Grand Chambéry.

RETOUR EN IMAGES



### 2. La Semaine européenne de la mobilité a été l'occasion pour Grand Lac de promouvoir ses offres de transport auprès des entreprises et des administrations.

La communauté d'agglomération, en lien avec l'Agence Écomobilité, travaille à un ambitieux programme d'accompagnement des salariés vers les transports alternatifs à l'automobile. En 2022, un déplacement en voiture sur cinq (21 %) était lié à un trajet professionnel.



### 3. La promotion de l'offre de mobilité de Grand Lac passe, notamment, par des rencontres à l'attention des futurs utilisateurs.

Le 19 septembre, les représentants de 260 entreprises de 20 salariés et plus ont été invités à un « petit déjeuner mobilité entreprises » de présentation du dispositif, véritable catalogue des solutions, dont le budget s'élèvera à 80 000 euros en 2024 et 100 000 euros les années suivantes.

# « C'est à chacun d'assumer les déchets produits sur le territoire »

## JEAN-MARC DRIVET, 9<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT DE GRAND LAC

**Maire de Bourdeau depuis 2008, Jean-Marc Drivet est Vice-président de Grand Lac, chargé de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire. L'engagement, assumé depuis 2014 par conviction personnelle et citoyenne, l'occupe beaucoup, même s'il a fait le choix de conserver son emploi à mi-temps dans un établissement bancaire.**

**T**echnicien bancaire le matin, Jean-Marc Drivet consacre ses après-midis et ses soirées à ses engagements publics, voire un peu plus. « *Ma femme n'en peut plus. Je passe mon temps à observer et à photographier des containers* », sourit-il en présentant sa dernière « œuvre », un container à bio-déchets vu à Annecy.

« *L'objectif est de trouver de bonnes idées pour intégrer un peu d'esthétique à un sujet que les habitants résumant souvent à des poubelles qui débordent ou qui sentent mauvais et à des dépôts sauvages* », assume-t-il. Il n'hésite jamais à monter en première ligne quand il s'agit d'expliquer les enjeux et les engagements réciproques. « *La collectivité n'est pas responsable de tout ! C'est à chacun, particuliers, professionnels et élus d'assumer les déchets produits sur le territoire. Cela représente un coût évidemment !* »

Jean-Marc Drivet résume son emploi du temps simplement : « *C'est très dense ! Il faut savoir trouver le bon équilibre, professionnel, public et personnel. C'est une forme de chance: mes filles sont grandes. À 20 et 23 ans, elles ont moins besoin de moi au quotidien* ».

S'il évoque un territoire « *exceptionnel et varié* », il reconnaît ne pas en

profiter vraiment : « *C'est mon grand défaut : où que je sois, je conserve mon regard de Vice-président de Grand Lac. J'observe. Je surveille. L'été dernier, je n'ai pas effectué une seule sortie en paddle sur le lac. Finalement, j'aime bien m'occuper à la maison, au jardin.* »

Si Jean-Marc Drivet partage une passion avec sa femme, le Vice-président à l'économie circulaire n'est jamais loin : « *Nous aimons chiner. Ça nous permet de découvrir d'autres communes, d'autres régions, mais effectivement il s'agit encore de récupération et d'économie circulaire.* »

**« Où que je sois, je conserve mon regard de Vice-président de Grand Lac »**

Pendant la crise de la Covid-19, Jean-Marc Drivet a trouvé une échappatoire. Il voyage désormais en camping, « *deux semaines et quelques week-end par an, avec une petite caravane achetée d'occasion en 2020. Nous découvrons la France* », résume-t-il avant de filer vers sa prochaine réunion. ▲



**Jean-Marc Drivet est maire de Bourdeau, Vice-président de Grand Lac, chargé de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire. Il est aussi Vice-président de Savoie Déchets, chargé du traitement des bio-déchets.**

# L'histoire racontée au quotidien

## ANNIE ET SÉBASTIEN MILLEY, GÉRANTS DU MOULIN DE CHANAZ

**Construit en 1860, rénové au début des années 1990, le moulin Bimet est une porte ouverte sur le passé. La grande roue à augets, la meule en calcaire et les multiples engrenages fonctionnent comme au premier jour, grâce à la passion et au savoir-faire d'Annie et Sébastien Milley, les moutiniers de Chanaz.**

20 kilos de noix pour obtenir  
10 litres d'huile



Le moulin Bimet a été construit sur les rives du Biez, au sommet du village médiéval de Chanaz. L'énergie de la petite rivière servait alors à la production de farines et d'huiles. A l'époque, la Venise des Alpes comptait trois moulins. L'un est à l'abandon, un autre a été transformé en restaurant. Depuis 1995, le moulin érigé par la famille Bimet offre au public la possibilité de découvrir des techniques séculaires et de déguster huiles et produits à base de noix et de noisettes. « *Je suis moutinier car je produis de l'huile. Le meunier produit de la farine. J'ai appris le métier sur le tas. C'est la meilleure des écoles : elle permet d'apprendre de ses erreurs* », prévient Sébastien Milley. Annie se tient un peu en retrait, prête à présenter les produits aux nombreux visiteurs qui se pressent entre les murs épais du petit édifice d'à peine 60 m<sup>2</sup>.

Viticulteurs, propriétaires de noyers, Annie et Sébastien Milley ont découvert le moulin de Chanaz quand ils cherchaient un débouché pour leurs noix. Quand le moutinier a pris sa retraite, ils ont pris le relais. « *Le challenge est de proposer à la vente seulement des produits passés par les outils du moulin, de l'huile, bien sûr, mais aussi des confitures, des moutardes et de la bière imaginée avec le du brasseur village. Les noix, les noisettes, les fruits des confitures sont locaux, régionaux ou français* », détaillent-ils.

La visite du moulin est l'occasion de découvrir des goûts aux saveurs historiques, mais pas que. « *Avec ces outils anciens, nous imaginons des gammes actuelles et nous donnons nos recettes, nos idées, à réaliser de retour à la maison* », explique Sébastien Milley.

Ramassées durant l'automne, les noix et les noisettes seront sèches au mois de mars. C'est à ce moment-là que le moulin résonnera à nouveau du cliquetis des engrenages et du bruit mat de la meule transformant le tourteau en farine. Le moulin travaille à façon pour les propriétaires de noyers et de noisetiers. Il faut compter 20 kilos de noix pour obtenir 10 litres d'huile. ▲

Sébastien et Annie Milley accueillent le public et dévoilent les secrets du moulin Chanaz chaque année de mars à la Toussaint. [www.moulindechanaz.com](http://www.moulindechanaz.com)

# « Nous sommes l'image de Grand Lac ! »

## THOMAS LAZZARELLI, AGENT TECHNIQUE RELATION USAGERS - SERVICE DES EAUX

Depuis cinq ans, Thomas Lazzarelli sillonne le territoire de Grand Lac. Qu'il s'agisse de relever les compteurs d'eau, de les installer ou d'effectuer de petites réparations, il est l'un des visages du service des eaux auprès des usagers.

Chaque matin, à 8 heures, les journées de travail de Thomas Lazzarelli débutent de la même manière. La réunion d'équipe permet de planifier les interventions de la journée qui englobent tant la relève des consommations que le renouvellement des compteurs, les petites réparations et les fermetures/ouvertures de branchement.

« Le relevé est effectué une fois par an et l'usager reçoit une seule facture. En général, les compteurs sont installés en limite publique. Pour nous, c'est le plus simple et pour l'abonné, qui n'a pas à être présent, également. Dans l'habitat ancien, nous devons prendre rendez-vous si besoin », détaille le technicien.

La nouvelle organisation du service des eaux de Grand Lac (lire en page 7) va entraîner quelques changements, avec le recrutement de nouveaux agents, mais la philosophie doit rester la même.

« Nous sommes l'image de Grand Lac. La relève des index des compteurs est souvent l'occasion de répondre aux questions

que se posent les usagers, sur leur abonnement et sur leurs consommations. Je suis très vigilant à informer l'abonné d'une variation de consommation qui pourrait traduire une fuite. Si les questions concernent d'autres services, nous faisons le relais au sein de Grand Lac. Dans les petites communes un lien de confiance peut se créer avec les usagers chez qui nous revenons chaque année », constate Thomas Lazzarelli.

Thomas Lazzarelli travaille avec sept autres agents techniques de la relation usagers sur un secteur défini : « En 2024, de nouveaux secteurs sont à découvrir et j'aurai à cœur de reproduire le lien de proximité que j'ai instauré avec les usagers sur les territoires que je couvrais jusqu'alors. J'aime mon métier. Ça fait plaisir de se sentir utile. »

Arrivé au service des eaux de Grand Lac en 2018, il ne se lasse pas de circuler de commune en commune, quelle que soit la saison. « La région est superbe. Nous sillonnons sur toutes les routes de l'agglomération. À force, nous connaissons les coins par cœur ». ▲



ACTEURS DE GRAND

« Ça fait plaisir de se sentir utile »



## PROPOSEZ VOS IDÉES d'entreprise !

Grand Lac, à travers le dispositif CitésLab, lance la 4<sup>e</sup> édition du concours de l'idée entrepreneuriale. L'objectif de cette initiative est de faire émerger des idées de création d'entreprise, d'identifier des projets et d'accompagner les lauréats jusqu'au lancement de l'activité. Le concours est ouvert à tous les habitants, majeurs, des 28 communes de Grand Lac, quelle que soit l'état d'avancement de l'idée : commerce, artisanat, agriculture, numérique, économie sociale et solidaire, économie circulaire.

A la clé : 4 prix d'une valeur de 500 € en nature, associés à un accompagnement individualisé afin d'étudier la faisabilité de l'idée et construire le projet. La remise des prix est prévue au printemps 2024.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 janvier 2024 minuit en ligne : [bit.ly/concours-idees-2023](https://bit.ly/concours-idees-2023) et en format papier.

+ d'infos : [www.grand-lac.fr/economie/citeslab](http://www.grand-lac.fr/economie/citeslab)

INFOS PRATIQUES

## Mobi'Aix vous rapproche du marché



Créée à la rentrée, la ligne Mobi'Aix permet de rejoindre le marché d'Aix-les-Bains depuis différents points de la ville. Le mercredi et le samedi, entre 9h et 15h30, un véhicule identifié « Mobi'Aix » sillonne la cité et prend les passagers aux arrêts de bus sur un simple geste de la main, sans inscription préalable. Le trajet de la navette dessert notamment la gare, le boulevard Wilson, les Prés Riants, l'hôpital, la rue du Maroc, la rue du Casino, la rue de la Paix et le boulevard de Russie.

+ d'infos : [www.ondeagrandlac.fr](http://www.ondeagrandlac.fr)

## S'INFORMER pour bien se loger

L'Association départementale d'information sur le logement (Adil 73) accompagne les habitants de Grand Lac dans leurs projets (achat immobilier, location, mise en location...). Les juristes de l'Adil 73 répondent à vos questions :

à la Maison de la Justice et du Droit, 1500 bd Lepic à Aix-les-Bains, le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois, en matinée, sur rendez-vous au 04 79 34 00 53 ;

à la Maison du Projet Marlioz, 72 boulevard de la Roche du Roi à Aix-les-Bains, 4<sup>e</sup> mercredi du mois, en matinée, sur rendez-vous au 04 79 69 90 20.

Des ateliers thématiques sont organisés régulièrement. Le prochain, au mois de mars, aura pour thème « Devenir propriétaire ».

+ d'infos : [www.adil73.org](http://www.adil73.org)

## GRAND LAC À VOTRE ÉCOUTE



Siège administratif  
de la Communauté d'Agglomération  
1500 boulevard Lepic – CS 20606  
73100 AIX-LES-BAINS Cedex

🕒 Accueil du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
☎️ Tél. : 04 79 35 00 51

Suivez-nous !

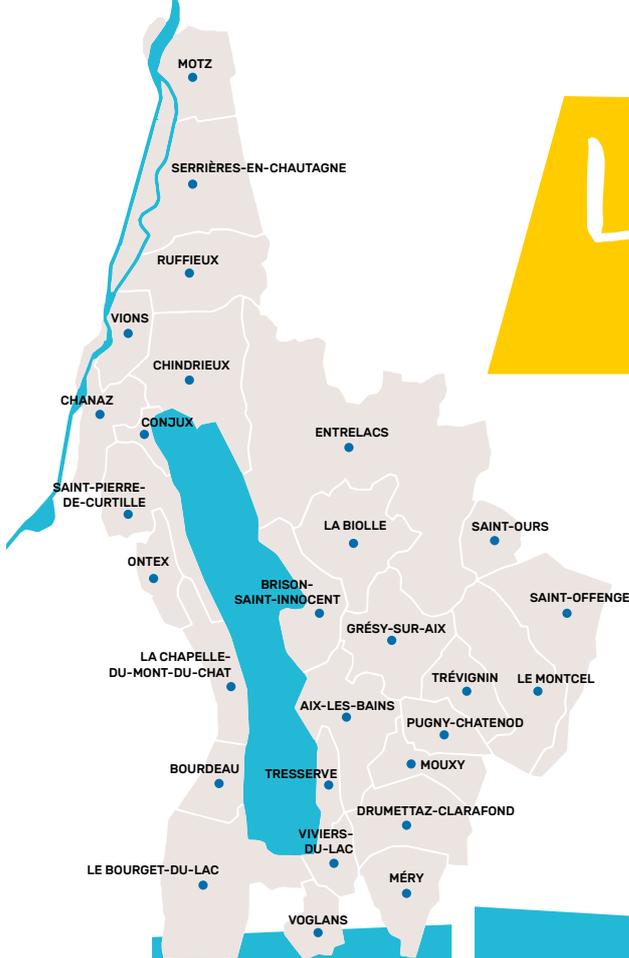


Flashez-moi !



[www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)

# Les compétences DE GRAND LAC



**Grand Lac est une communauté d'agglomération issue de la fusion de trois communautés de communes. Les 28 communes du territoire sont réparties sur le pourtour du lac du Bourget, sur la Chautagne et l'Albanais.**

79 460

**HABITANTS**

répartis sur  
28 communes

34 834

**HECTARES**

soit 6% de la  
superficie de la  
Savoie

113

**MILLIONS**

budget 2022

540

**AGENTS**

œuvrant pour  
31 services

## LES 3 DOMAINES D'INTERVENTION DE GRAND LAC :

### LES SERVICES À LA POPULATION

**Ce sont les services de  
votre vie quotidienne :**

- > le traitement des déchets,
- > le transport urbain,
- > la gestion de l'eau (eau potable, eaux usées, eaux pluviales),
- > les ports et les plages,
- > les équipements sportifs d'intérêt communautaire (Aqualac, gymnases),
- > les services du CIAS dédiés aux personnes âgées (portage de repas,

services de soins à domicile, EHPAD...)

- > les maisons France Services d'Albens et de Ruffieux.

### L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- > l'urbanisme,
- > l'habitat,
- > l'aménagement touristique et agricole,
- > les actions de politique de la ville œuvrant pour la prévention de la délinquance, l'emploi et l'insertion.
- > le développement économique a été confié en

partie à CGLE (Chambéry-Grand Lac Economie); le dispositif CitésLab Grand Lac accompagne quant à lui les porteurs de projets.

- > l'OTI (Office du Tourisme Intercommunal) a pour mission d'assurer la promotion touristique du territoire.

### L'ENVIRONNEMENT

- > coordination de la transition énergétique au travers du Plan Climat (PCAET) et de la démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS),
- > acteur de l'économie circulaire grâce à la

prévention autour de la question des déchets.

- > la protection des cours d'eau, la prévention des inondations, la préservation des zones humides et des eaux du lac ont été confiés au CISALB.

### LA GOUVERNANCE

#### ▲ Les élus

68 membres siègent au Conseil communautaire de Grand Lac. Ils ont été élus pour un mandat de 6 ans lors des élections intercommunales de 2020.

**Vous souhaitez devenir créateur(trice) d'entreprise ?**

**Participez au...**

# CONCOURS DE L'IDÉE

Dossier  
à retourner  
complet avant le  
**31 janvier 2024**  
minuit !

**4ÈME ÉDITION**



Vous pouvez remplir le dossier de candidature en ligne, en scannant le QR Code ou sur le site :  
[bit.ly/concours-idees-2023](https://bit.ly/concours-idees-2023)



Le concours est ouvert à toutes les activités sans condition d'avancement, qu'elles soient au stade de l'idée ou du projet, mais l'activité ne doit pas être encore immatriculée.